

**LIBYE**

**Amnesty International se félicite de la libération de prisonniers politiques**

*Index AI : MDE 19/002/2006*

ÉFAI

Jeudi 2 mars 2006

**DÉCLARATION PUBLIQUE**

Amnesty International se félicite de la libération, ce jeudi 2 mars, de quelque 130 prisonniers politiques, dont des prisonniers d'opinion, et considère cette mesure comme une étape importante dans l'amélioration de la situation des droits humains en Libye.

Parmi les personnes libérées figurent quelque 85 membres du Groupe islamique libyen (également connu sous le nom de Frères musulmans) ; nombre d'entre eux sont détenus depuis juin 1998. Les peines prononcées à leur encontre en 2002 par le Tribunal populaire, désormais aboli, ont été infirmées par la Cour suprême en septembre 2005. Parmi ces peines figuraient deux condamnations à mort et de longues peines de prison. Une juridiction ad hoc de rang inférieur avait par la suite rejugé ces affaires, et prononcé à nouveau les peines originelles le mois dernier.

Parmi les personnes libérées figure également Abdurrazig al Mansouri, écrivain et journaliste condamné en octobre 2005 à dix-huit mois d'emprisonnement pour possession non autorisée d'arme à feu. L'arme aurait semble-t-il été découverte le jour de son arrestation à son domicile de Tobrouk, en janvier 2005. La véritable raison de cet emprisonnement serait la publication par Abdurrazig al Mansouri d'articles critiques sur la politique et les droits humains en Libye, sur le site Web *Akhbar Libya*, peu de temps avant son arrestation.

La libération des Frères musulmans était attendue depuis plusieurs mois. L'année dernière, une commission établie à la demande du dirigeant libyen, le colonel Kadhafi, serait parvenue à la conclusion que ces personnes n'avaient ni utilisé ni préconisé la violence, et qu'elles devaient donc être libérées. La commission avait également recommandé la libération de dizaines de membres d'autres groupes islamistes qui, selon elle, avaient renoncé à la violence. Cette commission comprenait des membres de la Fondation internationale Kadhafi pour les organisations caritatives (rebaptisée depuis Fondation Kadhafi pour le développement), dirigée par Saif al Islam Kadhafi.

Tout en se félicitant de ces libérations, Amnesty International s'inquiète que nombre d'entre elles semblent conditionnelles. Les Frères musulmans, en

particulier, auraient été obligés de signer un engagement selon lequel ils ne participeraient pas à des activités politiques. Amnesty International demande que cette restriction soit levée.

Amnesty International demande aussi aux autorités libyennes de prendre des mesures urgentes pour d'autres détenus politiques. L'organisation réitère en particulier son appel à la libération immédiate et inconditionnelle du prisonnier d'opinion Fathi el Jahmi, un militant politique détenu sans procès depuis mars 2004, date à laquelle il a été arrêté après avoir critiqué le colonel Kadhafi et demandé une réforme politique, dans des interviews avec des médias internationaux. Fathi el Jahmi est actuellement détenu dans un lieu tenu secret, semble-t-il des locaux spéciaux de l'Agence de sûreté intérieure. Les visites de sa famille lui seraient refusées depuis plusieurs mois.

En outre, Amnesty International demande aux autorités libyennes de clarifier le statut juridique et les raisons de la détention de Mahmoud Mohamed Boushima et Kamel el Kailani, arrêtés l'année dernière après leur retour en Libye, alors qu'ils revenaient de plusieurs années passées au Royaume-Uni. ●

**Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International à Londres, au +44 20 7413 5566, ou consulter le site <http://www.amnesty.org>**